Certificat d'immatriculation

N° Immatriculation — Date de 1ère immatriculation

A. AM-790-ZQ **B** 07/04/2008

C.1 GUINGAMP COMMUNAUTE

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

11 RUE DE LA TRINITE

22200 GUINGAMP

D.1 PEUGEOT

D.2 mpe5012tg630

D.2.1

D.3

E. VF3WC8HZC34310680

F.1	0	**F.2**	1660	**F.3**	2600		
G	0	**G.1**	1186				
J		**J.1**	VP	**J.2**		**J.3**	CI
K	p-2282.07.02						
P.1	0	**P.2**	0	**P.3**	GO	**P.6**	4
Q	0.00	**S.1**	5	**S.2**	0	**U.1**	80
U.2	3000	**V.7**	0	**V.9**			

X.1 VISITE AVANT LE 07/04/2012

Y.1	144	**Y.2**	0
Y.3	0	**Y.4**	4
Y.5	2.5	**Y.6**	150.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
la sous directrice de la circulation
et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne LEBRUN

H

I 07/10/2010

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

GUINGAMP COMMUNAUTE 22200 GUINGAMP

Le Président

Aimé DAGORN

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

AM-790-ZQ 07/10/2010

2010FB62427

VF3WC8HZC34310680

PEUGEOT

GUINGAMP COMMUNAUTE

CRFRAAM790ZQ3VF3WC8HZC34310680408040 79VP<<<<

CI<<PEUGEOT<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2010FB6242780

Certificat d'immatriculation

République Française
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

F

2010FB62427

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Pays à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat

Permiso de circulación; Osvedčenie o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registracijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat tal-Registrazzjoni; Kentelerbewijs; Dowód rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsattest; Регистрационен талон на автомобила; Certificat de immatriculare.

(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation

(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire

(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule

(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété

(D.1) Marque

(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

(D.3) Dénomination commerciale

(E) Numéro d'identification du véhicule

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)

(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)

(G.1) Pays à vide national

(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée

(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm^3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min^{-1})
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 au montant de l'écotaxe en Euro
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

DEKRA Automotive SA A06/04/2014 AM-790-ZQ D 05143855 6	DEKRA Automotive SA A04/04/2018 AM-790-ZQ D 07488606 9	DEKRA Automotive SA A03/04/2020 AM-790-ZQ D 08665968 2	DEKRA Automotive SA A04/04/2016 AM-790-ZQ D 06306070 8
	SECURITEST S0221079 A : 09/07/2022 AM-790-ZQ		

Le soussigné déclare exercer le métier de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Nom

Domicile

Date

Signature

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**